

Collège : une rentrée sous la vigilance des parents

Au premier jour de la rentrée, au collège des Courtils, les représentants des parents d'élèves se sont mobilisés. Ils craignent déjà des suppressions horaires à la rentrée prochaine.

La rentrée scolaire des élèves de 6^e du collège des Courtils n'est pas passée inaperçue, jeudi 2 septembre. Les membres de l'APE (Association des parents d'élèves) avaient prévu un accueil des familles pour les sensibiliser au risque de voir leurs enfants scolarisés dans des classes aux effectifs surchargés à la rentrée prochaine... dans un an.

« On prend les devants. La situation actuelle étant la même que l'année dernière, il y a fort à parier que les réactions et prises de décisions de l'Inspection académique seront identiques que pour cette rentrée », explique Yves le Marchant, président de l'APE.

Cette préoccupation, les parents d'élèves l'ont depuis le mois de juin, lorsqu'ils ont eu connaissance d'une diminution de la dotation horaire allouée au collège. Le choix de l'Inspection entraînait une suppression des options escalade et latin et une diminution des heures de chorale. **« Ce choix nous paraissait aberrant, l'escalade, entre autres, étant la vitrine du collège »**.

Leur mobilisation de juin a permis un réajustement pour cette rentrée. Quatorze heures supplémentaires ont été attribuées, permettant de sauver les options et d'alléger les classes de 5^e, préoccupations majeures des parents.

À l'entrée du collège, deux tonnelles symbolisent des salles de cours avec chaises, car tables et ballons souriants ou en colère pour représenter les enfants. Pour l'une, pouvant fonctionner dans de bonnes conditions et l'autre en effectifs trop nombreux. Passage obligé pour franchir le portail de l'établissement, la situation incite au dialogue. **« On explique aux parents que nous devons rester vigilants pour éviter une surcharge à la rentrée prochaine. »**

L'APE rappelle que les engagements de la direction académique, dans un courrier adressé au mois d'avril, doivent être respectés, à savoir « **les seuils pris en compte pour l'académie de Normandie pour le périmètre de Caen sont de 28 élèves en 6^e et de 30 dans les autres niveaux** ».

Les représentants des parents sont soucieux pour l'avenir des élèves, « **d'autant plus qu'avec la crise sanitaire et ces différents protocoles, on estime que nos enfants, et plus particulièrement ceux qui sont en difficultés, ont assez souffert comme ça. Ils doivent pouvoir étudier dans les meilleures conditions possible** ».



Des membres de l'Association des parents d'élèves, à l'entrée du collège, informent les nouveaux parents de leur crainte pour la rentrée prochaine. Ouest-France